Backgrounder

BP-153E

Immigration and The Canadian Labour Market

Kevin B. Kerr

Economics Division
Research Branch

September 1986

Library of Parliament
Bibliothèque du Parlement

Research Branch

88-00700/

The Research Branch of the Library of Parliament works exclusively for Parliament, conducting research and providing information for Committees and Members of the Senate and the House of Commons. This service is extended without partisan bias in such forms as Reports, Background Papers and Issue Reviews. Research Officers in the Branch are also available for personal consultations in their own fields of expertise.

CE DOCUMENT EST AUSSI PUBLIÉ EN FRANÇAIS

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

TABLE OF CONTENTS

	Page
INTRODUCTION	1
IMMIGRATION TRENDS AND POLICY OBJECTIVES	1
A. Social Immigration	3
B. Humanitarian Immigration	3
C. Economic Immigration	4
THE REVISED SELECTION CRITERIA	6
IMMIGRATION AND LABOUR FORCE GROWTH AND COMPOSITION	8
IMMIGRATION AND UNEMPLOYMENT	12
CONCLUSION	21
BIBLIOGRAPHY	23
APPENDICES	

© Minister of Supply and Services Canada 1987

Cat. No. YM32-2/153E

ISBN 0-660-12443-2

CANADA
LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

IMMIGRATION AND THE CANADIAN LABOUR MARKET

INTRODUCTION

Throughout most of the post-war period, the flow of immigrants to Canada has been influenced greatly by our ability to facilitate their absorption by the labour market. This aspect of immigration policy has become increasingly important in recent years, as witnessed by the introduction of regulatory changes which link immigration levels more closely to the level of economic activity. The impact of these changes has been a substantial reduction in the relative importance and contribution of "economic immigration", that is, immigration of those applicants who are not in need of assistance to establish themselves.

The purpose of this paper is to examine the impact of immigration on the Canadian labour market, especially its effect on unemployment. The paper is composed of four parts. The first part reviews recent immigration trends and policy objectives. The implications of, and changes in, the revised selection criteria introduced in the beginning of this year are reviewed in part two of the paper. The third part examines immigration's contribution to the growth and composition of Canada's labour supply. The last part of the paper discusses the impact of immigration on unemployment.

IMMIGRATION TRENDS AND POLICY OBJECTIVES

Without question, immigration policy in this country has been influenced increasingly by what has come to be known as our "absorptive capacity" for immigrants. Speaking on behalf of his government, Mackenzie King initially expressed this approach in 1947 as follows: "The policy of

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

the government is to foster the growth of the population of Canada by the encouragement of immigration. The government will seek by legislation, regulation and vigorous administration to ensure the careful selection and permanent settlement of such numbers of immigrants as can advantageously be absorbed in our national economy".(1)

Following a major overview of immigration policy in 1966, a number of regulatory changes were adopted so as to link more closely the flow of immigrants to Canada and our ability to absorb them. For instance, in 1967 a "point system" was introduced to assess the admissibility of certain classes of immigrants. In 1974, this regulation was further tightened with the introduction of mandatory selection criteria. Under the new regulation, points were required for specific selection criteria (e.g., applicants were required to have a specific job offer or demonstrate that a shortage existed in their intended occupation) in order to gain admission to Canada. For the first time, immigration policies became integrated closely with domestic labour market policies.

Although there are ten policy objectives outlined in Canada's Immigration Act, three intentions underlie the basic thrust of immigration policy today: to facilitate family reunification, to honour Canada's international obligations to Convention refugees and help others in need of special humanitarian assistance, and to foster the development of a prosperous economy.(2) These represent our fundamental commitment to three main categories of immigrants: the family class, the refugee and designated classes and the independent class.

---

(1) Canada, House of Commons, Hansard, Thursday, May 1, 1947, p. 2644.

(2) S.C. 1976, c.52, s.3

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

A. Social Immigration

A principal aspect of Canada's social immigration policy is to reunite Canadian citizens and permanent residents with their close relatives from abroad.(3) Family class applicants are not assessed according to selection criteria and their applications receive the highest processing priority (along with those of Convention refugees). Hence, the annual intake of family class immigrants is independent of economic conditions and depends solely on the number of eligible individuals residing in Canada who agree to sponsor and support family class members. It is apparent from the data contained in Table 1 that family class immigration has grown to be a prominent contributor to our annual immigration intake, particularly since 1978.

B. Humanitarian Immigration

Although Canada has a long tradition of accepting immigrants for humanitarian reasons, only recently has this aspect of our immigration policy been stated clearly: "to fulfill Canada's international legal obligations with respect to refugees and to uphold its humanitarian tradition with respect to the displaced and the persecuted".(4) This policy objective is executed through a variety of programs which deal with specific groups of people. Convention refugees seeking resettlement in this country are assessed against selection criteria to establish only their ability to adapt to Canada. They do not receive a point rating. In addition to refugees, there are many persecuted and displaced individuals

---

(3) Family class immigrants include spouses; fiancé(e)s; unmarried children under the age of 21; parents or grandparents over the age of 60 (as well as parents or grandparents of any age who are widowed or incapable of working); and unmarried orphaned brothers, sisters, nephews, nieces, or grandchildren under 18 years of age.

(4) S.C. 1976, c.52, s.3(g).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

who do not qualify technically as Convention refugees. These individuals are usually admitted to Canada under relaxed selection criteria.

Despite a relatively low annual intake prior to the early 1970s, humanitarian immigration to Canada has grown significantly, especially since 1979. In fact, between 1979 and 1984, humanitarian immigration accounted for almost 20% of total immigration, up 14.7 percentage points over that for the period 1973-1978.

C. Economic Immigration

As mentioned earlier, in the context of this paper, economic immigration refers to immigration by principal applicants in the independent class who are self-sufficient and can establish themselves and their dependents without assistance.(5) All immigrants in the independent class, save retirees, are evaluated against selection criteria and must currently obtain 70 out of a possible 100 points to be admitted to Canada (assisted relatives require only 60 points provided their application is accompanied by an undertaking of assistance).(6)

Prior to the mid-1970s, economic immigration usually contributed more than half of the total inflow in any given year. However, with the advent of mandatory selection criteria in 1974 and worsening labour market conditions, economic immigration to Canada has fallen dramatically, especially following the 1981-1982 recession. Beginning in May 1982, principal applicants in the independent category (excluding entrepreneurs, self-employed and retirees) were admitted to Canada only

---

(5) This includes assisted relatives, retirees, entrepreneurs, self-employed and selected workers.

(6) Selection criteria include education, vocational preparation and training, job experience, intended occupation, arranged employment, age, knowledge of French and/or English, personal suitability and levels control.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Table 1

Immigration by Policy Objective and Category

	Social (Family Class)	% of Total	Humanitarian(1) (Refugee and Designated Classes)	% of Total	Economic(2) (Independent and Assisted Relatives)	% of Total	Total
1970	32,263	21.8	-	-	115,450 (35,151)	78.2	147,713
1971	33,450	27.4	-	-	88,450 (29,328)	72.6	121,900
1972	33,019	27.1	5,180	4.2	83,807 (30,692)	68.7	122,006
1973	41,677	22.6	2,359	1.3	140,164 (44,278)	76.1	184,200
1974	54,232	24.8	1,666	0.1	162,567 (53,161)	75.1	218,465
1975	64,124	34.1	5,566	2.9	118,191 (45,727)	63.0	187,881
1976	60,830	40.7	11,751	7.9	76,848 (32,528)	51.4	149,429
1977	51,355	44.7	7,300	6.3	56,259 (26,114)	49.0	114,914
1978	45,540	52.8	4,255	5.0	36,518 (17,199)	42.2	86,313
1979	46,763	41.7	27,879 (264)	24.9	37,454 (11,474)	33.4	112,096
1980	51,027	35.7	40,348 (952)	28.2	51,742 (13,531)	36.1	143,117
1981	51,017	39.7	14,979 (810)	11.6	62,622 (17,590)	48.7	128,618
1982	49,980	41.3	16,925 (1,791)	14.0	54,242 (11,948)	44.7	121,147
1983	48,698	54.6	13,967 (4,100)	15.7	26,492 (4,997)	29.7	89,157
1984	43,814	49.7	15,342 (5,625)	17.4	29,083 (8,167)	32.9	88,239

(1) Numbers in parenthesis refer to Convention refugees.

(2) Numbers in parenthesis refer to assisted relatives.

Source: Canada, Employment and Immigration, Annual Report to Parliament on Immigration Levels, 1981, November 1980, p. 7.; Canada, Employment and Immigration, Immigration Levels, 1984-1986: Federal Planning Considerations, April 1983, p. 6-7; Canada, Employment and Immigration, Background Paper on Future Immigration Levels, November 1984, p. 12.; and Canada, Employment and Immigration, Annual Report to Parliament on Future Immigration Levels, 1985, p. 19.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

if they had pre-arranged employment. As a result, the number of economic immigrants entering Canada in 1983 plummeted, down 51% from the previous year.

The impact of the above mentioned restriction on independent immigrants raised concerns among many Canadians. In fact, in conjunction with the levels planning process required under section 7 of the Immigration Act, the Minister of Employment and Immigration initiated a review of this matter near the end of 1984. The results of this review are discussed in the next section of this paper.

THE REVISED SELECTION CRITERIA

Following the release of a special report to Parliament, the government decided that steps should be taken to rectify the existing imbalance between economic and non-economic immigration to this country.(7) As indicated earlier, this imbalance became more pronounced following the restriction imposed on selected workers in May 1982 in response to the recession. To attain a better balance between economic and non-economic immigration, the government introduced revised selection criteria in January 1986.

These new criteria incorporate a number of significant changes.(8) The factor "occupation" is now worth 10 units of assessment instead of 15. It is important to note, however, that only those independent applicants who intend to enter an "open" occupation may be admitted; an automatic processing ban is applied to those intending to enter "closed" occupations. Open occupations are determined primarily

---

(7) Employment and Immigration Canada, The Revised Selection Criteria for Independent Immigrants, Ottawa, 1985, p. 1-2.

(8) An outline of the differences between the revised selection criteria and the criteria used previously can be found in Appendix A.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

by occupational projections.(9) Only those occupations which are expected to grow over the medium-term, with a surplus rate of less than 10% are deemed open. The surplus rate is defined as the ratio of the estimated number of unemployed individuals in a given occupational group to the estimated number of persons employed in the same occupational group. Open occupations, of which at present there are approximately 100, are reviewed quarterly.(10)

Under the revised criteria, assisted relatives are now eligible to receive points for the factor "arranged employment". Independent immigrants assessed according to selection criteria are no longer required to have arranged employment in order to gain admission to Canada. In other words, the restriction imposed on selected workers on May 1, 1982 no longer exists.

Units of assessment for the factor "location" have been eliminated under the revised selection criteria, and points for age have been broadened. Assessment units for fluency in both official languages have increased from 10 to 15 points; while those for the factor "relative" have been dropped altogether.

---

(9) The following occupations are excluded: occupations for which there are citizenship or residency requirements (e.g., government administrators, judges, magistrates, etc.); occupations where staffing is often accomplished through promotion (e.g., foremen/women, supervisory positions, etc.); four-digit occupational groups which do not contain at least one seven-digit occupation requiring at least 11 years of general education and a minimum of two years of specific vocational preparation; and other occupational groups which are affected by special labour market circumstances or arrangements (e.g., university teachers, physicians, pharmacists, etc.). See: Employment and Immigration Canada, "Determining the Occupational Composition of the Selected Immigrant Worker Category, March 1986, p. 2.

(10) A complete list of these can be found in Appendix B.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Under the new criteria, for the first time units of assessment are available for a factor called "levels control". The purpose of this factor is to help narrow the difference between announced immigration levels and actual intake. The former has exceeded the latter in recent years. The value of this factor is expected to change from time to time; it is currently set at five points.

The kinship bonus, available only to assisted relatives, has declined from 15-30 (depending upon the closeness of the relationship) to 10. For assisted relatives to receive this bonus, an undertaking of assistance must exist.

Finally, to be processed for landing, applicants assessed under the new selection criteria must accumulate a total of at least 70 points (the maximum assessment which can be awarded is 100 points). Hence, the passing grade under the revised selection criteria is 20 points higher than under the previous system.

In summary, the new selection criteria appear to be more accommodating than the old, at least for those who intend to enter an "open" occupation. However, the higher passing grade now required could well negate the positive effect of these changes. Hence, while the intended purpose of the revised selection criteria is to rectify the imbalance between economic and non-economic immigration, the net effect of these changes remains highly uncertain. Further, although the government expects the level of economic immigration in 1986 to increase dramatically over the expected level in 1985, the actual increase will likely be more modest.(11)

IMMIGRATION AND LABOUR FORCE GROWTH AND COMPOSITION

Labour force growth occurs in response to two factors: growth in source population (i.e., the number of individuals 15 years of

---

(11) Canada, Employment and Immigration, Annual Report to Parliament on Future Immigration Levels, Ottawa, November 1984, p. 3 and 1985, p. 2.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

age and over) and growth in the participation rate (i.e., the proportion of the source population in the labour force). Although immigration has contributed significantly to both of these factors over the years, its recent impact on labour force growth has waned. Based on the information contained in Table 2, net immigration's contribution (excluding its impact on labour force participation) to labour force growth has declined from roughly 47.6% between 1951-1956 to approximately 14.3% between 1979-1983. While Table 2 does not contain specific information on immigration's impact on the participation rate, this factor has become less of a contributor to labour force growth over this period, as witnessed by the data contained in Table 3. Between 1973-1983, the participation rate of immigrants dropped from 63.6% to 55.4%, well below that for the nation as a whole.(12)

Immigration's diminished impact on labour force growth in recent years undoubtedly reflects, in part, less emphasis on the admission of immigrants in the independent class. In the early 1970s, independent immigrants accounted for approximately three-quarters of total immigration to Canada; by the early part of this decade, this class of immigrant accounted for less than one-third. Since independent immigrants typically display a participation rate roughly twice that of other immigrant classes, a reduction in their numbers will undoubtedly have a negative impact on labour force growth.

Canada has relied heavily on, and benefited greatly from, foreign sources to supply our skilled labour needs. Throughout the period 1951-1971, over 40% of all immigrants destined for the labour force intended to enter professional, technical or skilled occupations. During this period, the proportion of immigrants intending to enter professional and technical occupations increased sharply from just under 4% in 1951 to 27% in 1971. Conversely, the proportion of immigrants intending to enter

---

(12) Canada, Employment and Immigration, Annual Report to Parliament on Immigration Levels, 1981, p. 14; and Employment and Immigration Canada, Immigration Statistics, 1983, 1985, p. 40.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Table 2

Sources of Labour Force Growth
(average annual per cent rates of growth)

	1951-1956	1956-1966	1966-1973	1973-1979	1979-1983
Source Population	2.1	2.2	2.6	2.3	1.7
- Net Immigration	1.0	0.5	0.4	0.4	0.3
- Domestic	1.1	1.7	2.2	1.9	1.4
Participation Rate	-0.1	0.4	0.7	1.0	0.3
Total Labour Force	2.1	2.6	3.3	3.3	2.1

Source: Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada, Report, Volume 2, Table 7-5, p. 12; and Employment and Immigration Canada, Labour Market Development in the 1980s, July 1981, p. 21.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Table 3

Domestic and Immigrant

Participation Rates

	National	Immigrants
1955	50.2	67.2
1960	53.8	65.8
1965	57.3	67.5
1970	57.8	66.7
1975	61.1	59.8
1980	64.1	61.7
1983	64.4	55.4

Source: M.C. Urquhart and K. Buckley, Historical Statistics of Canada, Statistics Canada, 1983, p. D.124-133; Statistics Canada, Historical Labour Force Statistics, 1985, p. 243; Employment and Immigration Canada, Annual Report to Parliament on Immigration Levels, 1981, p. 16; and Employment and Immigration Canada, Immigration Statistics, 1980 and 1983.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

unskilled occupations dropped from 43% to 14% over the same period.(13) Today, the occupational distribution of immigrants destined to enter the labour force continues to reflect this trend. As illustrated in Table 4, emphasis on the admission of immigrants in managerial occupations as well as entrepreneurs has continued. In 1983, this occupational group accounted for 6.7% of all immigrants destined to the labour force, up almost one percentage point from 10 years earlier. There appears, however, to be a slight shift away from immigrants intending to enter professional and technical occupations as well as occupations in manufacturing and construction. In 1973, these occupational groups accounted for roughly half of the total number of immigrants destined for the labour force. By 1983, they accounted for only 34.5% of that group. Unfortunately, more recent data on the occupational distribution of immigrants are not yet available. Hence, it is uncertain whether these changes reflect a trend or, as is more likely, a temporary shift caused by the restriction placed on most independent immigrants during the 1981-1982 recession. As mentioned earlier, this restriction is no longer applicable. While it is too early to establish the impact of these new criteria on labour force growth and composition, major changes are not expected, at least in the short-term.

IMMIGRATION AND UNEMPLOYMENT

Immigration's impact on unemployment has been the subject of considerable debate in this country for many years. Although immigration unquestionably exerts an influence, the extent, direction and duration of this is less certain. For instance, we know that immigration raises the level of demand for goods and services (both public and private) and,

---

(13) Louis Parai, The Economic Impact of Immigration, prepared for the Department of Manpower and Immigration, 1974, Table A.7, p. 100.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Table 4

Occupational Distribution of Immigrants Destined to the Labour Force, 1973 and 1983

	1973		1983	
	No.	% of total	No.	% of total
Managerial & Entrepreneurs	5,464	5.9	2,503	6.7
Professional & Technical	19,112	20.7	5,965	16.1
Clerical	13,422	14.6	3,540	9.5
Service & Recreation	11,917	12.9	5,068	13.7
Sales	3,657	4.0	1,499	4.0
Farming	3,068	3.3	1,419	3.8
Logging	147	.2	22	.1
Fishing, Hunting	64	-	50	.1
Mining & Quarrying	173	.2	46	.1
Manufacturing & Construction	26,396	28.6	6,833	18.4
Transportation	1,261	1.4	618	1.7
All others (1)	7,547	8.2	9,546	25.7
Total Workers	92,228	100.0	37,109	100.0

(1) This group's share of total workers destined to the labour force is much higher in 1983 than in 1973 due, in part, to a reclassification of occupational categories in 1981.

Source: Canada, Employment and Immigration, Annual Report to Parliament on Immigration Levels, Ottawa, 1978, p. 18 and Canada, Employment and Immigration, Background Paper on Future Immigration Levels, November 1984, p. 19.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

possibly, physical capital.(14) In order to satisfy this increase in aggregate demand, producers increase output. Provided that the economy is not operating at a high level of excess capacity, additional workers, in conjunction with other factors of production, are required in order to increase aggregate supply. While, in this case, immigration unambiguously contributes to an increase in employment, its impact on the unemployment rate is uncertain. If immigration causes the demand for labour to increase proportionately more than the labour supply, (and if wages do not rise to discourage new hiring) then the unemployment rate will fall (i.e., the growth in employment exceeds growth in the labour force). If, on the other hand, the supply of labour increases proportionately more than labour demand, then the unemployment rate will likely rise. This situation is not permanent however, since competitive forces should exert downward pressure on real wages and thereby reduce the number of unemployed individuals in the labour market. The speed at which this adjustment occurs depends on a number of factors, particularly on the degree of responsiveness of labour demand and of supply to real wage changes.

Immigration can also influence the unemployment rate by filling job vacancies resulting from inadequate domestic supplies. Once again, however, this problem is temporary and reflects simply the fact that some occupations are underpriced. In the absence of immigration, employers attempt to fill chronic vacancies by offering higher wages. The effect of this is twofold. First, more individuals are attracted into these occupations in pursuit of higher earnings. Second, in response to the higher relative cost, employers will substitute away from more expensive skills in favour of less costly alternatives. Both responses act to eliminate a shortage over the long-run. Nevertheless, because the adjustment process described above can be long and costly, immigration is viewed as beneficial. Hence, in the case of skill shortages, immigration

---

(14) In 1983, for example, entrepreneurs and self-employed immigrants and all other immigrants brought to Canada an estimated $821 million and $826 million respectively (see: Employment and Immigration Canada, Background Paper on Future Immigration Levels, Ottawa, November 1984, p. 28.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

causes employment to rise and the unemployment rate to fall (this is particularly true for immigrants with arranged employment). Moreover, if additional employment is required to complement these newly filled positions, a further reduction in the unemployment rate should occur.

Finally, immigration can affect the unemployment rate by changing the number of frictionally unemployed in the labour market. Not unlike first-time domestic labour force entrants or re-entrants, most immigrants entering the labour force experience at least some of this type of unemployment. Frictional unemployment exists in any properly functioning labour market, since it pertains to the worker/job matching process. It is sometimes referred to as "search unemployment". Immigrants entering the labour market require time to gather information on available jobs (including information on wages) before deciding where and for whom they will work. The length of time required to find employment depends, to a large extent, on immigrants' skills, language abilities, and work-related experience in conjunction with labour market conditions. The latter is undoubtedly a very important determinant, since many immigrants have found employment relatively soon during favourable economic conditions, even without proficiency in one of Canada's official languages.(15)

While it is extremely difficult to measure any of the above mentioned effects, since elements of all are likely present, a number of studies have been conducted which attempt to estimate the aggregate impact of Canadian immigration on the unemployment rate. Even though these studies use models which vary somewhat in terms of structure and underlying assumptions, all generate the conclusion that immigration causes the unemployment rate to rise, at least in the short-term. Table 5 presents a summary of simulation results using three Canadian macroeconomic models assuming three different levels of net immigration over the period

---

(15) T.J. Samuel, "Economic Adaptation of Refugees in Canada: Experience of a Quarter Century", International Migration, Vol. XXII, No. 1, 1984, p. 46.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Table 5

**Immigration and Unemployment:
Summary Results of Three Canadian Macroeconomic Models(1)**

	Level of Net Immigration		
	Zero	100,000	200,000
Average Unemployment Rate, 1961-1974			
CANDIDE	4.91%	6.08%	7.39%
TRACE	3.54	4.85	6.59
RDX2	5.22	7.22	9.27

(1) CANDIDE is used by the Economic Council of Canada, TRACE is used by the Canadian Institute for Public Policy and RDX2 is used by the Bank of Canada. Although these models are essentially the same, some differences do exist. For example, in the TRACE model employment is proportional to output, but does not depend on the level of capital stock, as in the case of the CANDIDE and RDX2 models. In the CANDIDE model, increases in the primary labour force ratio and unemployment rate induced by immigration reduces consumption. This effect is absent in the TRACE and RDX2 models. In the RDX2 model labour supply is determined by applying an aggregate participation rate to the source population. The aggregate participation rate depends, in part, on immigration, a feature not present in the other two models.

Source: Gordon Davies, "Macroeconomic Effects of Immigration: Evidence from CANDIDE, TRACE and RDX2", Canadian Public Policy, III:3, 1977, p. 303.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

1961-1974. In all three models, real gross national expenditure and employment increase with higher levels of net immigration. However, since immigration's impact on growth in labour demand is proportionately less than its effect on growth in labour supply, the unemployment rate rises. For the period 1961-1974, it is estimated that an increase in annual net immigration from zero to 200,000 raises the average unemployment rate anywhere from 2.5 to 4 percentage points. The RDX2 model predicts the largest increase.(16)

The models used to generate the estimates contained in Table 5 do contain some serious weaknesses. For instance, all of the models treat immigrants homogeneously and therefore fail to capture differences in the human capital. Thus, the impact on the Canadian economy of an entrepreneur, for example, is the same in these models, as that of a member from the family class, say a child. Furthermore, none of the models account for the financial resources that immigrants bring to Canada. As indicated earlier, these amounts are sizeable and undoubtedly have a significant impact on consumption and investment. In view of these shortcomings, the estimates presented in Table 5 should be interpreted with caution.

Additional estimates of immigration's impact on unemployment can be inferred from a number of studies that make use of longitudinal survey data. The most recent of these examines the labour market experiences of immigrants who arrived in 1979 and covers the period

---

(16) Actual immigration intake between 1961-1974 averaged roughly 146,800 per year. Assuming an annual emigration level of 60,000, net immigration over this period averaged approximately 86,800 per year. Between 1961-1974, the annual average unemployment rate stood at 5.3%.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

1980-1982.(17) Unemployment data from this survey are contained in Table 6. According to these data, immigrants in the sample experienced fewer average weeks of unemployment in 1980 than their domestic cohorts (i.e., 1-6 weeks compared to 3.7). (See footnote 17 on this page for a partial explanation.) In terms of age, the unemployment differential between immigrant and domestic labour force participants was found to be greatest among prime-age workers (i.e., those between the ages of 25-44). Throughout 1981 and 1982, the labour market experience of immigrants, vis-à-vis their domestic cohorts in the sample, worsened considerably. In 1982, average total weeks of unemployment among immigrants reached 7.6 weeks, up more than 350% over 1980 and 100% over 1981. Over the same period, average total weeks of unemployment among domestic workers in the sample also increased, albeit less dramatically.

In terms of the immigrant sample itself, independent immigrants consistently displayed the lowest average weeks of unemployment throughout the entire period. According to Table 7, independent immigrants experienced the lowest increase in average weeks of unemployment between 1980-1982, followed by immigrants from the family class, and refugees and designated classes. These results are somewhat predictable, since immigrants assessed according to employment-related selection criteria should have a more favourable labour market experience than those who are not.

In recent years, the Canadian economy has not been overly accommodating in terms of immigrants' adaptation and settlement. Yet

---

(17) This study relies primarily on Employment and Immigration's Longitudinal Labour Force Data Base and the Landed Immigrant Data Base. Unfortunately, unemployment data are based on unemployment insurance files and consequently capture only those entitled to unemployment insurance. As unemployed immigrants unable to accumulate a sufficient number of insurable weeks of employment are excluded, the survey data likely underestimate the actual pool of unemployed immigrants, especially for the first year (1980).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Table 6

Average Total Weeks of Unemployment by Age and Sex for 1979 Immigrants and Canadian Cohorts, 1980-1982

Age	1980		1981		1982	
	Immigrant	Canadian	Immigrant	Canadian	Immigrant	Canadian
15-24	1.4	3.4	3.4	3.8	7.9	6.3
25-44	1.7	4.3	3.6	3.9	7.6	7.0
45-54	2.3	3.4	4.7	3.5	7.7	5.4
55+	1.3	2.3	4.3	3.2	5.6	4.3
All Ages	1.6	3.7	3.6	3.7	7.6	6.3

Source: T.J. Samuel and B. Woloski, "The Labour Market Experiences of Canadian Immigrants", Employment and Immigration Canada, presented at the Canadian Economics Association Meeting, May 29, 1984, p. 8.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Table 7

Average Total Weeks of Unemployment by Immigrant Category, 1980-1982

Immigrant Category	Average Total Weeks of Unemployment		
	1980	1981	1982
Family Class	2.1	3.5	6.2
Refugees and Designated Classes	1.4	5.2	11.3
Assisted Relatives	1.5	2.9	6.9
Independents	1.3	1.9	4.4
TOTAL	1.6	3.6	7.6

Source: T.J. Samuel and B. Woloski, "The Labour Market Experiences of Canadian Immigrants", Employment and Immigration Canada, presented at the Canadian Economics Association Meeting, May 29, 1984, p. 16.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

evidence for the part of this period with the highest unemployment (i.e., 1981-1982) would appear to suggest minor differences between immigrant and domestic workers, at least in terms of average time spent unemployed. In fact, according to the data contained in Tables 6 and 7, economic immigrants experienced less unemployment over this period than their domestic cohorts in the sample.

CONCLUSION

According to evidence for the post-war period, there is little doubt that immigration influences the Canadian labour market, both quantitatively and qualitatively. Quantitatively, immigration increases the size of the source population and, possibly, the proportion of the source population participating in the labour market. Qualitatively, immigration induces a number of effects, principal among which is its impact on the distribution and type of occupational skills in the labour force. At times, these influences have been strong, especially in the early 1950s. However, since the beginning of the last decade a number of regulatory changes have served to dampen immigration's impact on the labour market. The main reason for these changes undoubtedly centres on poor economic conditions over this period, especially during 1974-1975, 1979-1980 and 1981-1982, and our low capacity to absorb immigrants into the labour market in the face of rising unemployment.

Although the level of immigration and Canada's unemployment rate are believed, by many, to move in the same direction, the regulatory changes introduced over this period focused exclusively on those immigrants where the relationship, if it does exist, is the least significant. This is supported by the evidence presented in the last section of the paper which suggests that independent immigrants experienced the least amount of unemployment throughout the worst part of this period (i.e., 1981-1982).

These regulatory changes reduced significantly the number and proportion of independent immigrant landings over this period. As a result, the government introduced revised selection critera to reverse this

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

trend. Although the new selection criteria are more accommodating, the total number of points required to gain admission to Canada has increased substantially (40%). Consequently, the impact of the revised selection criteria on future economic immigration flows to this country is uncertain, and in all likelihood will remain modest, at least over the short-term.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

BIBLIOGRAPHY

Canada, Employment and Immigration, Annual Report to Parliament on Immigration Levels, 1981, Ottawa, November 1980.

Canada, Employment and Immigration, Labour Market Developments in the 1980s, Ottawa, July 1981, Chapter 10.

Canada, Employment and Immigration, Annual Report to Parliament on Future Immigration Levels, Ottawa, November 1984.

Canada, Employment and Immigration, Background Paper on Future Immigration Levels, Ottawa, November 1984.

Canada, Employment and Immigration, Annual Report to Parliament on Future Immigration Levels, Ottawa, 1985.

Canada, Employment and Immigration, Immigration Statistics, 1983, Ottawa, 1985.

Canada, Employment and Immigration, Report to Parliament on the Review of Future Direction for Immigration Levels, Ottawa, June 1985.

Canada, Employment and Immigration, The Revised Selection Criteria for Independent Immigrants, Ottawa, 1985.

Canada, Employment and Immigration, Determining the Occupational Composition of the Selected Immigrant Worker Category, Ottawa, March 1986.

Canada, House of Commons, Hansard, Thursday, May 1, 1927.

Canada, Manpower and Immigration, Three Years in Canada, Ottawa, 1974.

Canada, Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada, Report, Volume 2, Supply and Services, 1985.

Davies, Gordon W., "Macroeconomic Effects of Immigration: Evidence from CANDIDE, TRACE and RDX2", Canadian Public Policy, III:3, 1977.

Denton, F.T. and B.G. Spencer, "On the Prospect of a Labour Shortage", Canadian Public Policy, IV:I, 1978.

Marr, William, Labour Market and Other Implications of Immigration Policy, Ontario Economic Council, Toronto, 1976.

McLaughlin, Nancy, "The Labour Force Participation of Canada's Immigrants", The Labour Force, Statistics Canada, September 1985.

Parai, Louis, The Economic Impact of Immigration, Department of Manpower and Immigration, Ottawa, 1974.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Rao, P. Someshwar, Macroeconomic Effects of Demographic Variables: Evidence from Candide Model 2.0, Discussion Paper No. 193, Economic Council of Canada, March 1981.

Rao, P. Someshwar and Constantine Kopsalis, "Labour Shortages and Immigration Policy", Canadian Public Policy, VIII:3, 1982.

Samuel, T.J. "Economic Adaptation of Refugees in Canada: Experience of a Quarter Century", International Migration, Vol. XXII, No. 1, 1984.

Samuel, T.J. "Immigration and Unemployment in Canada", Employment and Immigration Canada, Ottawa, March 1985.

Samuel, T.J. and B. Woloski, "The Labour Market Experiences of Canadian Immigrants", Employment and Immigration Canada, presented at the Canadian Economics Association Meeting, Ottawa, May 1984.

Urquhart, M.C. and K. Buckley, Historical Statistics of Canada, Statistics Canada, 1983.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

APPENDIX A

SELECTION CRITERIA FOR INDEPENDENT IMMIGRANTS

Source: Employment and Immigration Canada, The Revised Selection Criteria for Independent Immigrants, 1985, p. 5.

SELECTION CRITERIA FOR INDEPENDENT IMMIGRANTS

	Units of Assessment	
Factor	Previous	Revised
Education	12 maximum	12 maximum: no change
Specific Vocational Preparation	15 maximum	15 maximum: no change
Experience	8 maximum	8 maximum: no change
Occupation	15 maximum: "0" an automatic processing bar	10 maximum: "0" an automatic processing bar
Arranged Employment	10: 10 unit penalty if not obtained	10: no penalty if not obtained
Location	5 maximum 5 unit penalty if designated as not in need	eliminated
Age	10 maximum: 10 units if 18 to 35 years. If over 35, one unit subtracted for each year up to 45	10 maximum: 10 units if 21 to 44 years. Two units subtracted per year if under 21 or over 44
Knowledge of French and English	10 maximum: Five units to a person who reads, writes, and speaks English or French fluently; 10 units if fluent in both languages	15 maximum: up to 15 units for fluency in official language(s)
Personal Suitability	10 maximum	10 maximum: no change
Levels Control	N/A	10 units maximum: set at 5 to start
Relative	5	eliminated
TOTAL	100	100
PASS MARK	50	70
Bonus for Assisted Relative Applicants	15-30	10 if accompanied by an undertaking of assistance

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

APPENDIX B

OCCUPATIONS OPEN TO PROSPECTIVE INDEPENDENT IMMIGRANTS FOR 1986

Source: Employment and Immigration Canada, Determining Occupational Composition of the Selected Worker Category, March 1986, Appendix I.

OCCUPATIONS OPEN TO PROSPECTIVE INDEPENDENT IMMIGRANTS FOR 1986

MANAGERIAL & ADMINISTRATIVE OCCUPATIONS	Units of Assessment
Managers, Natural Sciences, Engineering and Mathematics	5
Managers, Social Sciences	10
Administrators, Medicine and Health	10
Financial Management Occupations	10
Personnel and Industrial Management Occupations	10
Sales and Advertising Management Occupations	10
Purchasing Management Occupations	10
Production Management Occupations	10
Transport and Communications Operations Management Occupations	10
Other Managers and Administrators	10
Financial Officers	5
Organization and Methods Analysts	10
Personnel Management Occupations	10
Industrial, Commercial Purchasing Officers	10
Occupations Related to Management and Administration	10

OCCUPATIONS IN NATURAL SCIENCE, ENGINEERING AND MATHEMATICS	
Chemists	5
Physicists	5
Meteorologists	10
Physical Science Technologists	10
Agriculturalists and Related Scientists	5
Biologists and Related Scientists	5
Architects	5

Chemical Engineers	5
Civil Engineers	5
Electrical Engineers	5
Industrial Engineers	5
Mechanical Engineers	5
Metallurgical Engineers	5
Aerospace Engineers	5
Other Architects and Engineers	5
Draughtspersons	5
Architectural and Engineering Technologists	5
Statisticians and Actuaries	5
Systems Analysts	5

OCCUPATIONS IN SOCIAL SCIENCES

Economists	5
Sociologists and Social Scientists	10
Psychologists	10
Social Workers	10
Library, Museum, and Archival Science Technicians	10
Other Occupations in Social Sciences	10

OCCUPATIONS IN MEDICINE AND HEALTH

Veterinarians	5
Osteopaths and Chiropractors	10
Non-Supervisory Graduate Nurses	10
Physiotherapists, Occupational and Other Therapists	5
Other Nursing, Therapist Occupations	10
Dieticians and Nutritionists	10

Optometrists	10
Dispensing Opticians	10
Radiological Technicians	10
Medical Laboratory Technologists	10
Denturists and Dental Technicians/Hygienists	10
Other Occupations in Medicine and Health	10

ARTISTIC, LITERARY, PERFORMING ARTS OCCUPATIONS

Advertising and Illustrating Artists	10
Publication Writers and Editors	10

ACCOUNT RECORDING OCCUPATIONS

Executive and Specialized Secretaries	10
Production Co-ordinators	10
Claim Adjusters and Service Representatives	10

SALES OCCUPATIONS

Scientific and Technical Commodities Salespersons/advisors	5
Manufacturing and Pharmaceutical Commercial Salespersons	10
Group Insurance Representatives	10
Appraisers and Business Valuators	10
Securities Salespersons	10
Advertising Salespersons	10
Buyers, Wholesale and Retail Trade	10

SERVICE OCCUPATIONS	
Fire Fighting Occupations	10
Specialized Chefs and Cooks	10
Food and Beverage Analysts	10
PROCESSING OCCUPATIONS	
Moulding and Metal Casting Occupations	10
Metal Processing Inspectors	10
Chemical Distilling and Carbonizing Occupations	10
Chemical Processing Operators	10
Cellulose Pulp Preparing Occupations	10
MACHINING OCCUPATIONS	
Tool and Die Making Occupations	5
Machinist and Machine Tool Occupations	5
Metal Inspecting and Testing Occupations	10
Boilermaking and Structural-Metal Workers	5
Mould and Pattern Makers	10
PRODUCT FABRICATING AND ASSEMBLING OCCUPATIONS	
Metal Products - Inspectors	10
Electrical Repairing and Installation Occupations	10
Other Electronic Repairing and Installation	10
Electronic Equipment Inspectors	10
Electronic Equipment Repairers	10
Motor-Vehicle Mechanics and Repairers	10
Industrial Machinery Mechanics	5

Business Machine Repairers	10
Watch and Clock Repairers	10
Precision Instrument Installers and Repairers	5
ELECTRICAL POWER, LIGHTING, COMMUNICATIONS OCCUPATIONS	
Communications Equipment Installers and Repairers	10
TRANSPORT EQUIPMENT OPERATION OCCUPATIONS	
Air-Ground Support Occupations	10
Marine Officers	5
Marine Engineers	5
OTHER EQUIPMENT OPERATING OCCUPATIONS	
Printing Press Occupations	10
Printing - Engraving Occupations	10
Photo-engraving Occupations	10
Electrical Power Plant Operators	10
Stationary Engine Operators	10
Water Purification - Plant Operators	10
Pump and Pipeline Equipment Operators	10
Broadcasting Equipment Operators	10
Audio-Video Equipment Operators	10

Étude générale

BP153-F

L'immigration et le marché du travail au Canada

Kevin B. Kerr

Division de l'économie

Septembre 1986

Bibliothèque du Parlement
Library of Parliament

Service de recherche

Le Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, il assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les attachés de recherche peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.

THIS DOCUMENT IS ALSO
PUBLISHED IN ENGLISH

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
TENDANCES ET OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE L'IMMIGRATION	2
A. Immigration à caractère social	3
B. Immigration à caractère humanitaire	3
C. Immigration à caractère économique	5
RÉVISION DES CRITÈRES DE SÉLECTION	6
CROISSANCE ET COMPOSITION DE L'IMMIGRATION ET DE LA POPULATION ACTIVE	8
IMMIGRATION ET CHÔMAGE	12
CONCLUSION	21
BIBLIOGRAPHIE	23
ANNEXES	

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

N° de cat. YM32-2/153F

ISBN 0-660-92029-8

CANADA
LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

L'IMMIGRATION ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU CANADA

INTRODUCTION

Durant la majeure partie de l'après-guerre, l'afflux d'immigrants au Canada a été grandement influencé par notre capacité de faciliter leur intégration au marché du travail. Cet aspect de la politique de l'immigration a pris une importance accrue ces dernières années, comme en fait foi l'adoption de modifications réglementaires qui lient plus étroitement le niveau d'immigration et le niveau d'activité économique. Ces modifications ont réduit considérablement l'importance relative et l'apport de l'immigration à caractère économique, c'est-à-dire des requérants qui n'ont pas besoin d'aide pour s'établir.

Le présent document a pour objet d'examiner l'incidence de l'immigration sur le marché du travail canadien, notamment sur le chômage. L'étude se compose de quatre parties. La première examine les tendances récentes et les objectifs établis dans le domaine de l'immigration. La deuxième traite des modifications dont les critères de sélection ont fait l'objet au début de cette année et de leurs répercussions. La troisième examine la contribution de l'immigration à la croissance et à la composition de l'offre de main-d'oeuvre au Canada. Enfin, la dernière s'attache à l'incidence de l'immigration sur le chômage.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

TENDANCES ET OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE L'IMMIGRATION

Dans notre pays, la politique de l'immigration est sans doute de plus en plus influencée par ce qu'il est convenu d'appeler notre "capacité d'absorption". Au nom de son gouvernement, Mackenzie King exprimait ainsi ce point de vue en 1947: "Le programme du gouvernement vise à favoriser l'accroissement de la population du Canada en encourageant l'immigration. Le gouvernement s'efforcera, au moyen de mesures législatives, de règlements et d'une administration efficace, de choisir judicieusement et d'établir en permanence autant d'immigrants que notre économie nationale peut en absorber avantageusement"(1).

Après un examen approfondi de la politique de l'immigration en 1966, un certain nombre de modifications réglementaires ont été adoptées de manière à lier plus étroitement les flux d'immigration à notre capacité d'absorption. Par exemple, un système de points a été introduit en 1967 pour évaluer l'admissibilité de certaines catégories d'immigrants. En 1974, le règlement pertinent a été renforcé par l'adoption de critères de sélection obligatoires. Pour être admis au Canada, les requérants devaient réunir un certain nombre de points à l'égard de critères de sélection particuliers (par exemple avoir une offre d'emploi précise ou prouver qu'une pénurie existait dans leur domaine d'intérêt). C'est ainsi que les politiques d'immigration ont pour la première fois été associées étroitement à celles du marché du travail.

Des dix objectifs généraux énoncés dans la Loi sur l'immigration du Canada, trois sous-tendent l'orientation de base de la politique actuelle de l'immigration: faciliter la réunion des familles, remplir envers les réfugiés au sens de la Convention les obligations légales du Canada sur le plan international et secourir d'autres groupes ayant besoin d'une aide humanitaire particulière, et enfin, stimuler le développement d'une économie florissante(2). Ces trois objectifs

---

(1) Canada, Chambre des communes, Hansard, jeudi 1er mai 1947, p. 2630.

(2) S.C. 1976, c. 52, art. 3.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

expriment notre engagement fondamental envers trois grandes catégories d'immigrants: celles de la famille, des réfugiés et membres des catégories désignées, et des immigrants indépendants.

A. Immigration à caractère social

La politique canadienne de l'immigration à caractère social vise surtout à faciliter la réunion au Canada des citoyens canadiens et des résidents permanents avec leurs proches parents de l'extérieur(3). Les requérants qui entrent dans la catégorie de la famille ne sont pas évalués selon les critères de sélection, et leurs demandes sont traitées en priorité absolue (de même que celles des réfugiés au sens de la Convention). L'admission annuelle d'immigrants de la catégorie de la famille n'est donc pas fonction de la conjoncture économique; elle ne dépend que du nombre de résidents canadiens admissibles qui acceptent de parrainer et d'aider des membres de cette catégorie. Il est clair d'après les données du tableau 1 que l'immigration des membres de la catégorie de la famille est devenue l'une des principales composantes du nombre annuel d'admissions, particulièrement depuis 1978.

B. Immigration à caractère humanitaire

Il y a longtemps que le Canada accepte des immigrants pour des raisons humanitaires, mais ce n'est que tout récemment que cet aspect de notre politique d'immigration a été exprimé clairement, l'objectif visé étant de "remplir, envers les réfugiés, les obligations légales du Canada sur le plan international et [de] maintenir sa traditionnelle attitude humanitaire à l'égard des personnes déplacées ou persécutées"(4). Cet

---

(3) Les immigrants de la catégorie de la famille comprennent les conjoints, les fiancés, les enfants non mariés de moins de 21 ans, les parents ou grands-parents de plus de 60 ans (et ceux qui sont veufs ou qui sont incapables de travailler, indépendamment de leur âge), ainsi que les frères, les soeurs, les neveux, les nièces ou les petits-enfants de moins de 18 ans qui ne sont pas mariés et qui sont orphelins.

(4) S.C. 1976, c. 52, al. 3g).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Tableau 1

L'immigration par objectif et par catégorie

	À caractère social (cat. de la famille)	% du total	À caractère humanitaire[1] (réfugiés et membres des cat. désignées)	% du total	À caractère économique[2] (imm. indépendants et parents aidés)	% du total	Total
70	32 263	21,8	-	-	115 450 (35 151)	78,2	147 713
71	33 450	27,4	-	-	88 450 (29 328)	72,6	121 900
72	33 019	27,1	5 180	4,2	83 807 (30 692)	68,7	122 006
73	41 677	22,6	2 359	1,3	140 164 (44 278)	76,1	184 200
74	54 232	24,8	1 666	0,1	162 567 (53 161)	75,1	218 465
75	64 124	34,1	5 566	2,9	118 191 (45 727)	63,0	187 881
76	60 830	40,7	11 751	7,9	76 848 (32 528)	51,4	149 429
77	51 355	44,7	7 300	6,3	56 259 (26 114)	49,0	114 914
78	45 540	52,8	4 255	5,0	36 518 (17 199)	42,2	86 313
79	46 763	41,7	27 879 (264)	24,9	37 454 (11 474)	33,4	112 096
80	51 027	35,7	40 348 (952)	28,2	51 742 (13 531)	36,1	143 117
81	51 017	39,7	14 979 (810)	11,6	62 622 (17 590)	48,7	128 618
82	49 980	41,3	16 925 (1 791)	14,0	54 242 (11 948)	44,7	121 147
83	48 698	54,6	13 967 (4 100)	15,7	26 492 (4 997)	29,7	89 157
84	43 814	49,7	15 342 (5 625)	17,4	29 083 (8 167)	32,9	88 239

[1] Les chiffres entre parenthèses désignent les réfugiés au sens de la Convention.

[2] Les chiffres entre parenthèses désignent les parents aidés.

Sources: Emploi et Immigration Canada, Rapport annuel sur les niveaux d'immigration déposé au Parlement, 1981, novembre 1980, p. 8; Emploi et Immigration Canada, Niveaux d'immigration de 1984 à 1986: Considérations du fédéral concernant la planification, avril 1983, p. 7-8.

Emploi et Immigration Canada, Document de fond sur les futurs niveaux d'immigration, novembre 1984, p. 13; Emploi et Immigration Canada, Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement, 1985, p. 23.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

objectif est réalisé grâce à divers programmes visant des groupes particuliers. Les réfugiés au sens de la Convention qui veulent s'établir dans notre pays sont évalués selon des critères de sélection uniquement pour déterminer s'ils peuvent s'adapter au Canada. Ils ne sont pas assujettis au système de points. Outre les réfugiés, il y a de nombreuses personnes qui ont été persécutées ou déplacées, mais qui ne sont pas des réfugiés au sens de la Convention et qui sont habituellement admises au Canada conformément à des critères de sélection assouplis.

Malgré un nombre d'admissions relativement faible avant le début des années 70, l'immigration à caractère humanitaire a augmenté sensiblement au Canada, surtout depuis 1979. En fait, entre 1979 et 1984, elle a représenté près de 20 p. 100 de l'immigration totale, soit une augmentation de 14,7 points par rapport à la période de 1973 à 1978.

C. Immigration à caractère économique

Dans la présente étude, l'immigration à caractère économique fait référence aux principaux requérants de la catégorie des immigrants indépendants qui sont autonomes et peuvent, sans aide, s'établir avec les personnes à leur charge(5). Tous ceux qui entrent dans cette catégorie,à l'exception des retraités, sont évalués en fonction des critères de sélection; actuellement, ils doivent obtenir 70 points sur 100 pour être admis au Canada (les parents n'ont besoin que de 60 points si quelqu'un s'est engagé à leur venir en aide)(6).

Avant le milieu des années 70, l'immigration à caractère économique représentait habituellement plus de la moitié du total des admissions chaque année. Toutefois, avec l'adoption des critères de sélection obligatoires en 1974 et l'aggravation de la situation du marché du travail, elle a chuté radicalement, particulièrement après la récession

---

(5) Comprend les proches parents aidés, les retraités, les entrepreneurs, les travailleurs autonomes et les travailleurs sélectionnés.

(6) Les critères de sélection sont les études, la préparation et la formation professionnelles, l'expérience de travail, la profession visée, l'emploi réservé, l'âge, la connaissance du français ou de l'anglais, la personnalité et le contrôle des niveaux.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

de 1981-1982. Depuis mai 1982, les principaux requérants de la catégorie des immigrants indépendants (à l'exclusion des entrepreneurs, des travailleurs autonomes et des retraités) ne sont admis au Canada que s'ils y ont un emploi assuré. En conséquence, le nombre d'immigrants sélectionnés selon des critères économiques en 1983 a diminué de 51 p. 100 par rapport à l'année précédente.

L'incidence des restrictions mentionnées ci-dessus sur le nombre d'immigrants indépendants a soulevé des inquiétudes chez de nombreux Canadiens. En fait, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a examiné la question vers la fin de 1984, en même temps qu'il s'occupait de la planification des niveaux d'immigration exigée aux termes de l'article 7 de la Loi sur l'immigration. Les résultats de cet examen sont traités dans la partie qui suit.

RÉVISION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

À la suite de la publication d'un rapport spécial destiné au Parlement, le gouvernement a décidé de corriger le déséquilibre qui existe entre l'immigration basée sur des facteurs économiques et celle qui s'appuie sur d'autres critères au Canada(7). Comme on l'a vu, ce déséquilibre s'était accentué à la suite des restrictions imposées en 1982 aux travailleurs sélectionnés, par suite de la récession. Pour réaliser un meilleur équilibre entre ces deux types d'immigration, le gouvernement a revu les critères de sélection et en a établi de nouveaux en janvier 1986.

Les nouveaux critères comportent un certain nombre de modifications importantes(8). Ainsi, le facteur "demande dans la profession" vaut maintenant 10 points à l'évaluation au lieu de 15. Il faut cependant noter que seuls les candidats indépendants qui optent pour une profession ouverte aux immigrants peuvent être admis, ceux qui

(7) Emploi et Immigration Canada, Révision des facteurs de sélection des immigrants indépendants, 1985, p. 1-2.

(8) On trouvera à l'annexe A les principales différences entre les critères de sélection révisés et les anciens critères.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

préfèrent une occupation qui leur est interdite étant automatiquement exclus. La détermination des groupes professionnels ouverts aux immigrants repose principalement sur des projections appliquées aux professions(9). Seules celles pour lesquelles une croissance est prévue à moyen terme et dont le taux d'excédent est inférieur à 10 p. 100 sont considérées comme étant ouvertes aux immigrants (ce taux est le rapport entre le nombre estimatif de chômeurs d'un groupe professionnel donné et le nombre estimatif de travailleurs appartenant au même groupe). Les professions ouvertes sont révisées à chaque trimestre; on en compte actuellement une centaine(10).

Selon les nouveaux critères, les parents aidés ont maintenant droit à des points pour le facteur "emploi réservé". Les immigrants indépendants soumis à des critères de sélection ne sont plus tenus d'avoir un emploi réservé pour pouvoir être admis au Canada. Autrement dit, la restriction imposée aux travailleurs sélectionnés le 1er mai 1982 n'existe plus.

Les points d'appréciation pour le facteur "endroit" ne font plus partie des critères de sélection révisés, et le nombre de points attribués pour l'âge a été accru. Pour la maîtrise des langues officielles, les points sont passés de 10 à 15, et le facteur "parents" a été supprimé.

Pour la première fois, les critères de sélection prévoient des points d'appréciation correspondant au facteur appelé "contrôle des

---

(9) Les professions suivantes sont exclues: les professions comportant des exigences en matière de citoyenneté ou de résidence (notamment, les administrateurs, les juges, les magistrats et autres fonctionnaires, etc.); les professions où la dotation se fait fréquemment à l'avancement (notamment les postes de contremaîtres, de superviseurs, etc.); les groupes professionnels d'indice 4 qui ne comprennent pas au moins un groupe professionnel d'indice 7 exigeant au minimum 11 années d'études générales et deux ans de formation professionnelle; enfin, d'autres groupes professionnels touchés par des conditions particulières du marché du travail (par exemple, les professeurs d'université, les médecins, les pharmaciens, etc.). Voir: Emploi et Immigration Canada, Détermination de la composition professionnelle des travailleurs immigrants sélectionnés, mars 1986, p. 2.

(10) On trouvera à l'annexe B une liste complète de ces professions.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

niveaux". Celui-ci permet de réduire l'écart entre les niveaux d'immigration annoncés et le nombre réel d'immigrants. Ces dernières années, les niveaux prévus ont dépassé le nombre réel. La valeur de ce facteur, qui est appelée à changer de temps à autre, est actuellement de 5 points.

La prime de parenté, accessible seulement aux parents aidés, est passée de 15 à 30 points (selon le lien de parenté) à 10 points. Il faut, pour qu'elle soit accordée, qu'un engagement d'aide ait été pris par les répondants.

Enfin, avant d'être admis, les candidats évalués selon les nouveaux critères de sélection doivent accumuler au moins 70 points (le nombre maximal de points d'appréciation étant de 100). Ainsi, la cote de passage selon les critères révisés est supérieure de 20 points à ce qu'elle était dans l'ancien système.

En résumé, les nouveaux critères de sélection semblent être plus souples, du moins pour les immigrants désireux d'exercer une profession qui leur est ouverte. Toutefois, la cote de passage plus élevée qui est maintenant exigée pourrait annuler l'effet positif de ces changements. C'est pourquoi, bien que les critères révisés aient pour objet de corriger le déséquilibre entre l'immigration basée sur des critères économiques et celle qui se fonde sur d'autre critères, leur effet net demeure très incertain. En outre, le gouvernement s'attend que le niveau d'immigration à caractère économique s'accroisse considérablement en 1986 par rapport au niveau prévu en 1985, mais il semble que l'augmentation réelle sera moins importante que prévu(11).

CROISSANCE ET COMPOSITION DE L'IMMIGRATION ET DE LA POPULATION ACTIVE

La croissance de la population active est liée à deux facteurs: la croissance de la population de base (c.-à-d. le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus) et la croissance du taux de

(11) Emploi et Immigration Canada, Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement, novembre 1984, p. 3 et 1985, p. 2.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

participation (c.-à-d. la proportion de la population de base au sein de la population active). Bien que l'immigration ait sensiblement contribué à faire varier ces deux facteurs au cours des années, son incidence récente sur la croissance de la population active s'est affaiblie. Selon les données du tableau 2, sans égard à son incidence sur le taux de participation, l'immigration nette a contribué à la croissance de la population active dans une proportion qui est passée d'à peu près 47,6 p. 100 entre 1951 et 1956 à environ 14,3 p. 100 entre 1979 et 1983. Le tableau 2 ne contient aucun renseignement précis quant à l'incidence de l'immigration sur le taux de participation, mais ce facteur a de moins en moins contribué à la croissance de la population active au cours de cette période, comme en témoigne le tableau 3. Entre 1973 et 1983, le taux de participation des immigrants est tombé de 63,6 p. 100 à 55,4 p. 100, soit bien au-dessous du taux de participation national(12).

La diminution de l'incidence de l'immigration sur la croissance de la population active au cours des dernières années est sans aucun doute attribuable, en partie, à la moindre importance accordée à l'admission d'immigrants indépendants. Au début des années 70, ces derniers représentaient environ les trois quarts de tous les immigrants admis au Canada; au début de la présente décennie, ils représentaient moins du tiers du nombre total d'immigrants. Comme leur taux de participation est habituellement à peu près deux fois supérieur à celui des autres catégories d'immigrants, toute réduction de leur nombre doit inévitablement avoir un effet négatif sur la croissance de la population active.

Le Canada a beaucoup dépendu et grandement bénéficié des sources extérieures de main-d'oeuvre spécialisée. Entre 1951 et 1971, plus de 40 p. 100 de tous les immigrants qui allaient faire partie de la population active se destinaient à des emplois professionnels, techniques ou spécialisés. Pendant la même période, la proportion d'immigrants désirant exercer des emplois professionnels et techniques est passée de moins de 4 p. 100 à 27 p. 100. Par contre, au cours de la même période,

---

(12) Emploi et Immigration Canada, Rapport annuel sur les niveaux d'immigration déposé au Parlement 1981, p. 16; Emploi et Immigration Canada, Statistiques sur l'immigration, 1983, 1985, p. 40.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Tableau 2

Sources d'accroissement de la population active (taux annuel moyen d'accroissement en %)

	1951-1956	1956-1966	1966-1973	1973-1979	1979-1983
Population de base	2,1	2,2	2,6	2,3	1,7
- Immigration nette	1,0	0,5	0,4	0,4	0,3
- Accroissement naturel	1,1	1,7	2,2	1,9	1,4
Taux de participation	-0,1	0,4	0,7	1,0	0,3
Total de la population active	2,1	2,6	3,3	3,3	2,1

Sources: Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, Rapport, volume 2, tableau 7-5, p. 14; et Emploi et Immigration Canada, L'évolution du marché du travail dans les années 1980, juillet 1981, p. 23.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Tableau 3

Taux de participation des Canadiens et des immigrants

	Taux nationaux	Taux des immigrants
1955	50,2	67,2
1960	53,8	65,8
1965	57,3	67,5
1970	57,8	66,7
1975	61,1	59,8
1980	64,1	61,7
1983	64,4	55,4

Sources: M.C. Urquhart and K. Buckley, Statistiques historiques du Canada, Statistique Canada, 1983, p. D.124-133; Statistique Canada, Statistiques historiques sur la population active, 1985, p. 243; Emploi et Immigration Canada, Rapport annuel sur les niveaux d'immigration déposé au Parlement, 1981, p. 18; et Emploi et Immigration Canada, Statistiques sur l'immigration, 1980 et 1983.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

le pourcentage de ceux qui se destinaient à des emplois non spécialisés est tombé de 43 p. 100 à 14 p. 100[13]. Aujourd'hui, la répartition professionnelle des immigrants se destinant au marché du travail traduit encore cette tendance. Comme le montre le tableau 4, on a continué d'accorder autant d'importance aux immigrants spécialisés en gestion et aux entrepreneurs. En 1983, ce groupe professionnel représentait 6,7 p. 100 de tous les immigrants se destinant au marché du travail, soit presque 1 point de plus que dix ans auparavant. Il semble toutefois que le nombre d'immigrants se destinant à des carrières professionnelles et techniques ainsi qu'à des emplois dans la fabrication et le bâtiment ait légèrement diminué. En 1973, ces catégories professionnelles regroupaient environ la moitié des immigrants se destinant au marché du travail; en 1983, elles n'en représentaient plus que 34,5 p. 100. Malheureusement, nous ne disposons pas de données plus récentes sur la répartition professionnelle des immigrants. Nous ne sommes donc pas en mesure de dire si ce changement traduit une tendance ou, ce qui est plus probable, un fléchissement temporaire attribuable aux restrictions imposées à la plupart des immigrants indépendants pendant la récession de 1981-1982. Comme nous l'avons dit plus haut, ces restrictions ne s'appliquent plus et ont été remplacées par de nouveaux critères de sélection. Bien qu'il soit encore trop tôt pour prévoir leurs répercussions sur l'accroissement et la composition de la population active, ils ne devraient pas entraîner de changements majeurs, du moins pas à court terme.

IMMIGRATION ET CHÔMAGE

L'influence de l'immigration sur le chômage est depuis longtemps au Canada un sujet débattu. Cette influence ne fait aucun doute, mais sa portée, son sens et sa durée sont moins connus. Par exemple, nous savons que l'immigration accroît la demande de biens et services (tant dans

(13) Louis Parai, L'incidence économique de l'immigration, étude rédigée pour le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, 1974, tableau A.7, p. 110.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Tableau 4

Répartition professionnelle des immigrants se destinant au marché du travail, 1973 et 1983

	1973		1983	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total
Gestionnaies et entrepreneurs	5 464	5,9	2 503	6,7
Professionnels et techniciens	19 112	20,7	5 965	16,1
Travail de bureau	13 422	14,6	3 540	9,5
Services, sports et loisirs	11 917	12,9	5 068	13,7
Vente	3 657	4,0	1 499	4,0
Agriculture	3 068	3,3	1 419	3,8
Travail forestier	147	0,2	22	0,1
Pêche, chasse	64	-	50	0,1
Mines et carrières	173	0,2	46	0,1
Fabrication et bâtiment	26 396	28,6	6 833	18,4
Transports	1 261	1,4	618	1,7
Tous les autres (1)	7 547	8,2	9 546	25,7
Total	92 228	100,0	37 109	100,0

(1) La part du total des travailleurs se destinant au marché du travail qui revient à ce groupe est beaucoup plus importante en 1983 qu'elle ne l'était en 1973 en raison notamment de la reclassification des catégories professionnelles qui a eu lieu en 1981.

Sources: Emploi et Immigration Canada, Rapport annuel sur les niveaux d'immigration déposé au Parlement, Ottawa, 1978, p. 22, et Emploi et Immigration Canada, Document de fond sur les futurs niveaux d'immigration, novembre 1984, p. 22.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

le secteur public que dans le secteur privé) et, peut-être, de capitaux en termes réels(14). Afin de répondre à cet accroissement de la demande globale,les producteurs augmentent leur production. Pourvu que l'économie fonctionne sans atteindre un haut niveau de surcapacité, on a besoin de main-d'oeuvre, ainsi que d'autres facteurs de production, pour accroître l'offre globale. Bien qu'en ce cas, l'immigration contribue indubitablement à augmenter l'emploi, son effet sur le taux de chômage reste incertain. Si, à cause d'elle, la demande de main-d'oeuvre augmente proportionnellement plus que l'offre (et qu'une augmentation des salaires ne vienne pas ralentir l'embauche), le taux de chômage diminue, parce que le nombre d'emplois augmente plus vite que la population active. Par contre, lorsque le contraire se produit, une augmentation du taux de chômage est à craindre. Cet état de choses n'est cependant pas permanent, car la concurrence exerce habituellement une pression à la baisse sur les salaires réels et réduit par le fait même le nombre de chômeurs sur le marché du travail. La rapidité de ce rajustement dépend d'un certain nombre de facteurs, en particulier de la sensibilité de la demande et de l'offre de main-d'oeuvre aux fluctuations des salaires réels.

L'immigration peut également avoir une influence sur le taux de chômage en permettant de pourvoir à des postes restés vacants par suite d'une offre insuffisante sur le marché intérieur. Ce problème est cependant temporaire, lui aussi, et tient simplement au fait que certains emplois sont insuffisamment rémunérés. En effet, en l'absence d'immigrants, les employeurs essaient de pouroir aux postes qui sont toujours vacants en offrant des salaires plus élevés, ce qui a un double effet. D'abord, le nombre de candidats à ces postes augmente en raison des salaires plus attirants; ensuite, pour compenser

---

(14) En 1983, par exemple, les entrepreneurs et les travailleurs autonomes, d'une part, et l'ensemble des autres immigrants, d'autre part, ont fait respectivement entrer au Canada 821 millions de dollars et 826 millions de dollars environ (voir: Emploi et Immigration Canada, Document de fond sur les futurs niveaux d'immigration, novembre 1984, p. 33.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

l'augmentation relative de leurs coûts, les employeurs engagent moins de travailleurs spécialisés, dont les salaires sont plus élevés, et optent pour des solutions moins coûteuses. Ces deux réactions contribuent à supprimer les pénuries à long terme de main-d'oeuvre. Néanmoins, comme le rajustement décrit plus haut peut être lent et coûteux, on considère que l'immigration est avantageuse. Ainsi, lorsqu'il y a pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, l'immigration entraîne une augmentation de l'emploi et une diminution du taux de chômage (c'est particulièrement vrai des immigrants qui ont des emplois réservés). En outre, lorsque la dotation de ces postes entraîne la création d'emplois supplémentaires, le taux de chômage diminue d'autant.

Enfin, l'immigration peut avoir un effet sur le taux de chômage en modifiant le nombre de travailleurs en chômage frictionnel. À l'instar des Canadiens fraîchement arrivés sur le marché du travail, ou qui y retournent, la plupart des immigrants traversent une certaine période de chômage frictionnel. Ce type de chômage existe dans tout marché du travail qui fonctionne normalement, puisqu'il est lié à l'harmonisation de la main-d'oeuvre et des emplois. On l'appelle parfois "chômage pour cause de recherche d'emploi". Les immigrants qui arrivent sur le marché du travail ont besoin de temps pour s'informer des emplois disponibles (et des salaires), avant de décider où et pour qui ils vont travailler. Le temps qu'ils mettent à trouver du travail dépend dans une grande mesure de leur spécialisation, de leurs aptitudes linguistiques et de leur expérience professionnelle, ainsi que des conditions du marché. Ces dernières sont très certainement un facteur déterminant, puisque de nombreux immigrants trouvent assez vite du travail lorsque la situation économique est favorable, même s'ils ne maîtrisent aucune des deux langues officielles du Canada(15).

Il est extrêmement difficile de mesurer les effets décrits ci-dessus, puisque des éléments de chacun sont ordinairement en présence.

---

(15) T.J. Samuel, "Economic Adaptation of Refugees in Canada: Experience of a Quarter Century", International Migration, vol. XXII, n° 1, 1984, p. 46.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Cependant, diverses études ont été faites pour évaluer l'effet global de l'immigration sur le taux de chômage au Canada. Bien qu'elles reposent sur des modèles qui diffèrent quelque peu par leur structure et leurs hypothèses de départ, elles permettent toutes de conclure que l'immigration entraîne une hausse du taux de chômage, du moins à court terme. Le tableau 5 présente un résumé des résultats d'une simulation basée sur la période allant de 1961 à 1974 et faisant intervenir trois modèles macro-économiques canadiens à partir de trois niveaux nets d'immigration. Dans les trois modèles, l'emploi et les dépenses nationales brutes réelles augmentent parallèlement au niveau net d'immigration. Toutefois, comme l'immigration a des répercussions proportionnellement moins importantes sur la croissance de la demande de main-d'oeuvre que sur celle de l'offre, le taux de chômage augmente. Pour la période de 1961 à 1974, on estime qu'un accroissement de l'immigration nette annuelle de zéro à 200 000 se traduit par une hausse du taux de chômage moyen de l'ordre de 2,5 à 4 points. C'est le modèle RDX2 qui prévoit la plus importante augmentation(16).

Les modèles utilisés pour produire les données du tableau 5 comportent toutefois de graves lacunes. Ainsi, tous considèrent les immigrants d'une façon homogène et, de ce fait, ne tiennent pas compte des différences qu'ils présentent sur le plan du capital humain. D'après eux, un immigrant entrepreneur a les mêmes répercussions sur l'économie canadienne qu'un immigrant qui appartient à la catégorie de la famille, un enfant, par exemple. Qui plus est, aucun des modèles ne tient compte des capitaux que les immigrants apportent au Canada. Comme nous l'avons déjà indiqué, il s'agit de sommes assez considérables qui ont, à n'en pas douter, d'énormes répercussions sur la consommation et l'investissement. Compte tenu de ces lacunes, il faut donc interpréter les données du tableau 5 avec circonspection.

---

(16) Entre 1961 et 1974, le nombre réel d'immigrants accueillis a représenté, en moyenne, 146 000 personnes par an. À supposer que 60 000 personnes aient émigré annuellement, le niveau net d'immigration pour cette période aurait représenté, en moyenne, environ 86 800 personnes par an. Entre 1961 et 1974, le taux de chômage annuel moyen s'est maintenu à 5,3 p. 100.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Tableau 5

**Immigration et chômage:
résumé des résultats obtenus à l'aide de trois modèles
macro-économiques canadiens (1)**

	Niveau net d'immigration		
	zéro	100 000	200 000
Taux de chômage moyen, de 1961 à 1974			
CANDIDE	4,91 %	6,08 %	7,39 %
TRACE	3,54	4,85	6,59
RDX2	5,22	7,22	9,27

(1) Le modèle CANDIDE est utilisé par le Conseil économique du Canada, le modèle TRACE, par l'Institut de recherches politiques, et le modèle RDX2, par la Banque du Canada. Bien qu'ils reviennent tous essentiellement au même, ils diffèrent à certains égards. Par exemple, dans le modèle TRACE, l'emploi est proportionnel à la production, mais il ne dépend pas du volume du capital social, comme c'est le cas dans les deux autres modèles. Dans le modèle CANDIDE, les augmentations du ratio primaire de la population active et du taux de chômage provoquées par l'immigration réduisent la consommation. Cet effet est absent dans les modèles TRACE et RDX2. Dans ce dernier, on détermine l'offre de main-d'oeuvre en appliquant le taux de participation global à la population de base. Ce taux dépend en partie de l'immigration, caractéristique qui est absente dans les deux autres modèles.

Source: Gordon Davies, "Macroeconomic Effects of Immigration: Evidence from CANDIDE, TRACE and RDX2", Canadian Public Policy, vol. III, n° 3, 1977, p. 303.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

On peut tirer d'autres estimations quant aux répercussions de l'immigration sur le chômage d'un certain nombre d'études qui s'inspirent des résultats d'enquêtes longitudinales. La plus récente porte sur les expériences d'immigrants arrivés en 1979 sur le marché du travail et couvre la période de 1980 à 1982(17). Les données de cette étude qui ont trait au chômage figurent dans le tableau 6. D'après elles, la moyenne des semaines de chômage en 1980 est moins élevée pour les immigrants échantillonnés que pour les Canadiens. En 1980, les premiers ont connu, en moyenne, une période de chômage de 1,6 semaine, contre 3,7 semaines pour leurs homologues canadiens (voir à ce sujet l'explication partielle fournie à la note (17) ci-dessous). C'est chez les travailleurs dans la force de l'âge (c.-à-d. ceux qui ont entre 25 et 44 ans) que l'écart entre les taux de chômage des immigrants et des Canadiens faisant partie de la population active semble le plus important. Pendant les années 1981 et 1982, la situation des immigrants sur le marché du travail s'est détériorée considérablement par rapport à celle des Canadiens. En 1982, la période moyenne de chômage chez les immigrants a atteint 7,6 semaines, ce qui représentait une augmentation de plus de 350 p. 100 par rapport à 1980 et de plus de 100 p. 100 par rapport à 1981. Pour la même période, la moyenne des semaines de chômage des travailleurs canadiens échantillonnés a aussi augmenté, mais de façon moins spectaculaire.

Si l'on examine uniquement l'échantillon d'immigrants, ce sont les indépendants qui affichent la plus faible moyenne de chômage pour toute la période. D'après le tableau 7, c'est dans leur catégorie que la moyenne des semaines de chômage a le moins augmenté entre 1980 et 1982; viennent ensuite les immigrants qui appartiennent à la catégorie de la famille, suivis des réfugiés et des membres des catégories désignées.

---

(17) Cette étude se fonde principalement sur le Fichier longitudinal sur la main-d'oeuvre et le Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement d'Emploi et Immigration. Malheureusement, les données sur le chômage sont fondées sur les dossiers de l'assurance-chômage et, de ce fait, ne rendent compte que des personnes qui ont droit à ces prestations; ainsi, les immigrants chômeurs qui n'ont pu accumuler suffisamment de semaines d'emploi y ouvrant droit en sont exclus. Par conséquent, les données de l'enquête sous-estiment probablement le nombre réel d'immigrants chômeurs, notamment pour la première année (1980).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Tableau 6

Moyenne des semaines de chômage des immigrants de 1979 et des Canadiens, selon l'âge, 1980 à 1982

	1980		1981		1982	
Âge	Immigrants	Canadiens	Immigrants	Canadiens	Immigrants	Canadiens
15-24	1,4	3,4	3,4	3,8	7,9	6,3
25-44	1,7	4,3	3,6	3,9	7,6	7,0
45-54	2,3	3,4	4,7	3,5	7,7	5,4
55+	1,3	2,3	4,3	3,2	5,6	4,3
Tous les âges	1,6	3,7	3,6	3,7	7,6	6,3

Source: T.J. Samuel et B. Woloski, "Les expériences des immigrants canadiens sur le marché du travail", Emploi et Immigration Canada, document présenté lors d'une réunion de l'Association canadienne d'économique, le 29 mai 1984, p. 8.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Tableau 7

Moyenne des semaines de chômage selon les catégories d'immigrants, 1980 à 1982

Catégorie d'immigrants	Moyenne des semaines de chômage		
	1980	1981	1982
Catégorie de la famille	2,1	3,5	6,2
Réfugiés et catégories désignées	1,4	5,2	11,3
Parents aidés	1,5	2,9	6,9
Indépendants	1,3	1,9	4,4
TOTAL	1,6	3,6	7,6

Source: T.J. Samuel and B. Woloski, "Les expériences des immigrants canadiens sur le marché du travail", Emploi et Immigration Canada, document présenté lors d'une réunion de l'Association canadienne d'économique, le 29 mai 1984, p. 16.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Ces résultats ne sont pas tellement surprenants, puisque les immigrants évalués selon des critères de sélection liés à l'emploi devraient connaître un meilleur sort que les autres sur le marché du travail.

Ces dernières années, l'économie canadienne n'a pas beaucoup facilité l'adaptation et l'établissement des immigrants. Pourtant, durant les pires années (c.-à-d. 1981 et 1982), on ne constate que des différences mineures entre les données sur les immigrants et celles sur les travailleurs canadiens, du moins en ce qui concerne la durée moyenne du chômage. En fait, d'après les données des tableaux 6 et 7, les immigrants admis en fonction de critères économiques ont été en chômage moins longtemps durant cette période que le groupe de Canadiens échantillonnés.

CONCLUSION

Si l'on s'en remet aux données recueillies pour la période de l'après-guerre, il y a tout lieu de conclure que l'immigration a des répercussions quantitatives et qualitatives sur le marché du travail canadien. Sur le plan quantitatif, elle fait augmenter la population de base, et peut-être le taux de participation de cette dernière à la population active. Elle a aussi un certain nombre de répercussions d'ordre qualitatif, dont la plus importante touche la répartition professionnelle et les types de spécialisation sur le marché du travail. Ces répercussions se sont à l'occasion fait fortement sentir, notamment au début des années 50. Toutefois, depuis le début de la dernière décennie, un certain nombre de modifications apportées à la réglementation ont permis d'atténuer les répercussions de l'immigration sur le marché du travail. Elles ont sans doute été principalement motivées par la piètre conjoncture économique de l'époque, notamment en 1974-1975, 1979-1980 et 1981-1982, et par notre difficulté à intégrer les immigrants au marché du travail, compte tenu de la montée du chômage.

On croit souvent que l'immigration et le taux de chômage au Canada suivent la même courbe, mais les changements dont la réglementation a fait l'objet durant cette période visaient exclusivement les immigrants

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

pour lesquels ce lien, si tant est qu'il existe, est le moins frappant. Ainsi, d'après les données présentées dans la dernière partie de notre étude, ce sont les immigrants indépendants qui affichent le plus faible taux de chômage durant les pires années visées (c.-à-d. 1981-1982).

Les modifications apportées a la réglementation ayant considérablement réduit le nombre et la proportion d'immigrants indépendants admis au cours de cette période, le gouvernement a dû établir de nouveaux critères de sélection pour renverser cette tendance. Bien que ces critères soient plus souples, le total de poins d'appréciation exigé pour être admis au Canada a augmenté considérablement (de 40 p. 100). En conséquence, on ne connaît pas au juste les répercussions que ces critères auront sur les mouvements d'immigration à caractère économique au Canada, mais il y a fort à parier qu'elles demeureront modestes, du moins à court terme.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

BIBLIOGRAPHIE

Canada, Chambre des communes, Hansard, jeudi 1er mai 1947.

Canada, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, Rapport, vol. 2, Approvisionnements et Services, 1985.

Canada, ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Rapport annuel sur les niveaux d'immigration déposé au Parlement, 1981, Ottawa, novembre 1980.

L'évolution du marché du travail dans les années 1980, Ottawa, juillet 1981, chapitre 10.

Niveaux d'immigration de 1984 à 1986: Considérations du fédéral concernant la planification, Ottawa, avril 1983.

Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement, Ottawa, novembre 1984.

Document de fond sur les futurs niveaux d'immigration, Ottawa, novembre 1984.

Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement, Ottawa, 1985.

Statistiques sur l'immigration, 1983, Ottawa, 1985.

Rapport au Parlement sur l'examen de l'orientation à prendre quant à l'établissement des futurs niveaux d'immigration, Ottawa, juin 1985.

Révision des facteurs de sélection des immigrants indépendants, Ottawa, juin 1985.

Détermination de la composition professionnelle des travailleurs immigrants sélectionnés, Ottawa, mars 1986.

Canada, ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Trois ans de vie au Canada, Ottawa, 1974.

Davies, Gordon W., "Macroeconomic Effects of Immigration: Evidence from CANDIDE, TRACE and RDX2", Canadian Public Policy, vol. III, n° 3, 1977.

Denton, F.T. et B.G. Spender, "On the Prospect of a Labour Shortage", Canadian Public Policy, vol. IV, n° 1, 1978.

Marr, William, Labour Market and Other Implications of Immigration Policy, Conseil économique de l'Ontario, Toronto, 1976.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

McLaughlin, Nancy, "Activité des immigrants sur le marché du travail au Canada", La population active, Statistique Canada, septembre 1985.

Parai, Louis, L'incidence économique de l'immigration, ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Ottawa, 1974.

Rao, P. Someshwar, Macroeconomic Effects of Demographic Variables: Evidence from Candide Model 2.0, document de travail n° 193, Conseil économique du Canada, mars 1981.

Rao, P. Someshwar et Constantine Kopsalis, "Labour Shortages and Immigration Policy", Canadian Public Policy, vol. VIII, n° 3, 1982.

Samuel, T.J., "Economic Adaptation of Refugees in Canada: Experience of a Quater Century", International Migration, vol. XXII, n° 1, 1984.

Samuel, T.J., "Immigration and Unemployment in Canada", Emploi et Immigration Canada, Ottawa, mars 1985.

Samuel, T.J. and B. Woloski, "Les expériences des immigrants canadiens sur le marché du travail", Emploi et Immigration Canada, document présenté lors d'une réunion de l'Association canadienne d'économique, Ottawa, mai 1984.

Urquhart, M.C. et K. Buckley, Statistiques historiques du Canada, Statistique Canada, 1983.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

ANNEXE A

FACTEURS DE SÉLECTION DES IMMIGRANTS INDÉPENDANTS

Source: Emploi et Immigration Canada, Révision des facteurs de sélection des immigrants indépendants, 1985, p. 6.

FACTEURS DE SÉLECTION DES IMMIGRANTS INDÉPENDANTS

Facteur	Points d'appréciation	
	Actuel	Nouveau
Études	Maximum : 12	Maximum : 12 (aucun changement)
Préparation professionnelle particulière	Maximum : 15	Maximum : 15 (aucun changement)
Expérience	Maximum : 8	Maximum : 8 (aucun changement)
Demande dans la profession	Maximum : 15 "0" entraîne obligatoirement un refus	Maximum : 10 "0" entraîne obligatoirement un refus
Emploi réservé	10 10 points soustraits si le requérant n'a pas d'emploi réservé	10 Aucun point soustrait si le requérant n'a pas d'emploi réservé
Endroit	Maximum : 5 5 points soustraits si désigné comme n'ayant aucun besoin	Supprimé
Âge	Maximum : 10 10 points si le requérant a entre 18 et 35 ans. Au-dessus de 35 ans, un point soustrait pour chaque année jusqu'à 45 ans	Maximum : 10 10 points de 21 à 44 ans. Pour chaque année au-dessous de 21 ans ou au-dessus de 44 ans, deux points sont soustraits
Connaissance du français et de l'anglais	Maximum : 10 5 points attribués au requérant qui lit, écrit et parle couramment le français ou l'anglais; 10 points, s'il connaît les deux langues	Maximum : 15 Jusqu'à 15 points pour la connaissance des langues officielles
Personnalité	Maximum : 10	Maximum : 10 (aucun changement)
Contrôle des niveaux	S/O	Maximum : 10 Fixé à 5 au début
Parents	5	Supprimé
TOTAL	100	100
COTE DE PASSAGE	50	70
Points supplémentaires pour les parents aidés	De 15 à 30	10 points s'il y a engagement d'aide

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

ANNEXE B

PROFESSIONS OUVERTES AUX IMMIGRANTS INDÉPENDANTS ÉVENTUELS DE 1986

Source: Emploi et Immigration Canada, Détermination de la composition professionnelle des travailleurs immigrants sélectionnés, mars 1986, annexe 1.

PROFESSIONS OUVERTES AUX IMMIGRANTS INDÉPENDANTS ÉVENTUELS DE 1986

DIRECTEURS ET ADMINISTRATEURS

		Points
1131	Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques	5
1132	Directeurs et administrateurs des sciences sociales	10
1134	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé	10
1135	Directeurs financiers	10
1136	Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles	10
1137	Directeurs des ventes et de la publicité	10
1141	Directeurs des achats	10
1143	Directeurs de la production	10
1147	Directeurs des transports et des communications	10
1149	Autres directeurs et administrateurs	10
1171	Agents financiers	5
1173	Analystes de l'organisation et des méthodes	10
1174	Directeurs des relations avec le personnel	10
1175	Acheteurs d'établissements industriels et commerciaux	10
1179	Cadres administratifs et travailleurs assimilés	10

TRAVAILLEURS DES SCIENCES NATURELLES, TECHNIQUES ET MATHÉMATIQUES

2111	Chimistes	5
2113	Physiciens	5

2114	Météorologistes	10
2117	Techniciens-spécialistes des sciences physiques	10
2131	Agronomes et scientifiques assimilés	5
2133	Biologistes et scientifiques assimilés	5
2141	Architectes	5
2142	Ingénieurs chimistes	5
2143	Ingénieurs civils	5
2144	Ingénieurs électriciens	5
2145	Ingénieurs en organisation	5
2147	Ingénieurs mécaniciens	5
2151	Ingénieurs métallurgistes	5
2155	Ingénieurs en aérospatiale	5
2159	Autres architectes et ingénieurs	5
2163	Dessinateurs	5
2165	Techniciens-spécialistes en architecture et en ingénierie	5
2181	Statisticiens et actuaires	5
2183	Analystes en informatique	5

TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS EN SCIENCES SOCIALES

2311	Économistes	5
2313	Sociologues et spécialistes des sciences sociales	10
2315	Psychologues	10
2331	Travailleurs sociaux	10
2353	Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives	10
2399	Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales	10

	PERSONNEL MÉDICAL, TECHNICIENS DE LA SANTÉ ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS	
3115	Vétérinaires	5
3117	Ostéopathes et chiropracteurs	10
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes	10
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres	5
3139	Autre personnel spécialisé des soins infirmiers et thérapeutiques	10
3152	Diététiciens et nutritionnistes	10
3153	Optométristes	10
3154	Opticiens d'ordonnances	10
3155	Techniciens en radiologie	10
3156	Techniciens-spécialistes de laboratoires médicaux	10
3157	Hygiénistes dentaires et techniciens en dentisterie	10
3159	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés	10
	PROFESSIONNELS DES DOMAINES ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE ET PERSONNEL ASSIMILÉ	
3314	Dessinateurs publicitaires et illustrateurs	10
3351	Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés	10
	COMMIS EN COMPTABILITÉ	
4111	Secrétaires de direction et secrétaires spécialisés	10
4151	Coordonnateurs de la production	10
4192	Estimateurs d'assurances et représentants du service aux concessionnaires	10

	TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA VENTE	
5131	Vendeurs techniciens d'appareils scientifiques et techniques et conseillers apparentés	5
5133	Vendeurs de produits manufacturés et de produits pharmaceutiques	10
5171	Représentants d'assurances collectives	10
5172	Estimateurs	10
5173	Courtiers en valeurs	10
5174	Agents de publicité	10
5191	Acheteurs des commerces de gros et de détail	10
	TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES	
6111	Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie	10
6121	Chefs et cuisiniers spécialisés	10
6129	Spécialistes des aliments et boissons	10
	TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	
8137	Mouleurs et fondeurs de métaux	10
8146	Vérificateurs du traitement des métaux	10
8165	Ouvriers à la distillation et à la carbonisation de produits chimiques	10
8179	Travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques	10
8251	Préparateurs de pâte à papier cellulosique	10
	USINEURS	
8311	Ajusteurs-outilleurs	5
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils	5

8336	Contrôleurs et vérificateurs de produits métalliques	10
8337	Chaudronniers et ouvriers en charpente métallique	5
8395	Gabarieurs et modeleurs	10

TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION ET LE MONTAGE

8526	Contrôleurs de produits métalliques	10
8533	Installateurs et réparateurs d'appareils électriques	10
8535	Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques	10
8536	Contrôleurs d'appareils électroniques	10
8537	Réparateurs d'appareils électroniques	10
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	10
8584	Mécaniciens de machines industrielles	5
8585	Réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique	10
8587	Réparateurs de montres et de pendules	10
8588	Installateurs et réparateurs d'instruments de précision	5

TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE, D'ÉCLAIRAGE ET DE COMMUNICATIONS

8735	Installateurs et réparateurs de matériel de communications	10

PERSONNEL D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS

9113	Personnel de soutien au sol	10
9151	Officiers de marine	5
9153	Mécaniciens de marine	5

AUTRES OUVRIERS CONDUCTEURS DE MACHINES

9512	Conducteurs de presses à imprimer	10

9514	Imprimeurs-graveurs	10
9515	Photograveurs	10
9531	Conducteurs d'installations de centrale électrique	10
9533	Conducteurs de machines fixes	10
9535	Conducteurs d'installations du service des eaux	10
9537	Conducteurs d'installations de pompage et de pipe-lines	10
9551	Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion	10
9555	Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonore	10

Remarques

1. Les requérants qui doivent être détenteurs d'une licence canadienne pour exercer leur profession au Canada doivent obtenir la preuve qu'ils ont cette licence des autorités de la province où ils ont l'intention de s'installer. (Référence: Guide de l'immigration, chapitres 4:13, 4:15, 4:16 et 4:40).

2. Les demandes des requérants destinés à chercher un emploi dans une université ou un collège canadien ou qui déclarent leur intention de chercher un emploi dans une université ou un collège canadien ne doivent être traitées que si ces requérants ont un emploi réservé acceptable. (Formule EMP 2151) (Référence: Guide de l'immigration, chapitre 4:17).